

## **CONSULAT D'ALGERIE A MONTPELLIER**

### **Retrait des cartes militaires et des sursis**

Le Consulat d'Algérie à Montpellier porte à la connaissance des ressortissants algériens ayant déposé, entre 2004 et 2010, un dossier de régularisation de leur situation vis-à-vis du service national, que les cartes militaires ont été établies par les différentes Commissions Ministérielles du Service National qui siègent annuellement et les invite à s'informer auprès du bureau du service national du Consulat, n° de téléphone 04 67 54 54 15, ou à se présenter à son siège, sis 198, Rue Yves MONTAND –Parc 2000 à Montpellier, munis d'une pièce d'identité, afin de procéder au retrait de leurs cartes.